



Problème fin de période d'essai

Par **Robin17**, le **08/02/2013** à **11:45**

Bonjour,

J'ai été embauché le 22/10/2012 en tant que Négociateur immobilier à temps plein, sous un statut VRP, avec une période d'essai de 3 mois.

L'agence immobilière ayant rencontrée divers problèmes il m'a été signalé 2 semaines avant la fin de celle-ci qu'elle ne sera pas renouvelée, et que je devrais donc quitter l'entreprise le 22/01/2013.

Mais mon employeur m'a fait savoir qu'il souhaitais que je vienne travailler le 23/01/2013 soit le lendemain, ce que j'ai fais.

J'ai donc aujourd'hui un certificat de travail ainsi qu'une attestation comme quoi mon contrat était rompu le 22/01/2013, mais le 23/01/2013 j'étais à l'agence à recevoir des clients et sur le terrain à faire des visites.

Ce procédé est-il légal? Un employé peut il travailler alors que sa période d'essai est terminée et est censée ne pas être renouvelée?

Vous remerciant par avance de vos réponses.
Cordialement.

Par **DSO**, le **09/02/2013** à **21:22**

Bonjour,

Bien sur que non. Votre période d'essai de 3 mois se terminait le 21 décembre 2012 à minuit.

Si vous avez travaillé le 22 et le 23 décembre, cela signifie que vous avez dépassé votre

période d'essai initiale.

Cordialement,
DSO